

ICI Télévision demande une concession

Ailleurs c'est pas mal, mais ICI c'est encore mieux... Tel est peut-être le raisonnement des promoteurs d'un programme de TV local et régional ciblé sur la Riviera (avec extension possible dans le Chablais, à Lavaux et en Gruyère), qui viennent de solliciter l'octroi d'une concession fédérale sous la bannière de «ICI Télévision S.A., Vevey». Dans un premier temps, cette télévision locale vise les 24 000 foyers raccordés au réseau câblé de la Sitel. Le capital de départ de cette société privée devrait être de l'ordre du demi-million de francs.

En Suisse, près de 70 projets de télévision privée — dont 24 en Romandie — ont déjà obtenu une concession de l'Office fédéral de la communication. Dans leur majorité, les bénéficiaires se contentent cependant de diffuser un «journal à l'écran», c'est-à-dire un programme de télétexte.

A son tour, la Riviera vaudoise franchit donc le pas, elle qui avait été parmi les premières à tester un projet expérimental, Télémontreux, en 1975.

■ A la base, un cinéaste et un éditeur

La Suisse a cependant attendu jusqu'en 1992 pour ouvrir le marché télévisuel à l'initiative privée. Et c'est depuis cette date que des promoteurs ont cherché à bâtir un projet propre à la Riviera.

ICI Télévision S.A. est comme sa raison sociale l'indique une société anonyme, dont les statuts prévoient qu'aucun actionnaire ne peut disposer de plus de 20 pour cent du capital. En l'état, les deux principales forces vives du projet sont **Costa Haralambis**, cinéaste veveysan et propriétaire de la société Cinéprofil S.A., d'une part, **Jean-Paul Corbaz**, éditeur du journal LA PRESSE Riviera/Chablais, d'autre part. Les autres partenaires engagés à souscrire au capital, également à hauteur de 20 000 fr., sont **Cinérive** à Vevey, **Synthèse** à Ecublens, **European University** à Fontanivent, **Clinique La Prairie** à Clarens, ainsi que **Didier Planche** à La Tour-de-Peilz. Ce qui donne un montant de 140 000 fr., alors que le capital initial de départ devrait ascender à 500 000 fr. Certains partenaires étofferont leur participation, tandis

qu'un appel au public, cet automne, devrait permettre d'atteindre la cible.

■ Deux émissions originales par semaine

Dans sa demande de concession, faite le mois dernier, ICI Télévision détermine ses objectifs de départ.

★ Diffuser sur le câble de la Sitel (groupe SRE) deux émissions originales hebdomadaires d'une durée de 30 minutes, selon le processus de la boucle, c'est-à-dire diffusées de façon répétitive aux principales heures d'écoute. Contenu: un téléjournal régional, des magazines (société, sport, culture), un memento, des jeux, de l'humour, une météo et des spots publicitaires.

★ Hors de ce créneau horaire, diffuser un programme continu de «journal à l'écran», structuré pour offrir les prestations du télétexte.

Au départ, ces programmes seront réservés aux 24 000 abonnés de la Sitel, sur la Riviera. L'extension future devrait pouvoir intéresser les abonnés au téléseuil du Chablais valaisan et vaudois, de Lavaux et de la Gruyère. Il s'agirait ainsi de «resserrer les liens et de développer les échanges au sein d'une région qui forme une entité économique indiscutable», indique la demande de concession.

■ Une structure aussi légère que possible

ICI Télévision n'engagera qu'un directeur d'antenne à mi-temps (en la personne de Costa Haralambis lui-même), un assistant de production et deux personnes à temps partiel pour assurer le courtage publicitaire et le secrétariat.

Pour le reste, ICI donnera des man-



Le cinéaste veveysan Costa Haralambis est appelé à prendre en mains les destinées de ICI Télévision.

Archives P

dat. Principalement à Cinéprofil pour la production technique — avec l'appui d'étudiants de l'institut en formation International Academy of Broadcasting (Montreux) et d'une trentaine de jeunes bénévoles. Autre mandat au quotidien LA PRESSE, chargé de fournir des prestations journalistiques.

La structure se veut donc légère et souple, appuyée sur des structures préexistantes.

■ Investissements techniques

Il n'en reste pas moins que les investissements techniques de base sont incontournables.

Le plan prévoit 200 000 fr. de frais de lancement (étude, formation, identité visuelle, publicité, etc.), à charge de ICI Télévision.

Et un montant de 1,1 million pour l'achat de matériel et d'équipement du studio (régies vidéo et son, caméras, magnétoscopes, décors, véhicules, etc.), cette dernière somme étant à la seule charge de Cinéprofil S.A., dès lors que cette société utilisera ces équipements à d'autres fins que la télévision locale (multimédias notamment).

■ Redevance pour l'abonné au câble?

A titre indicatif, le budget d'exploitation prend en compte une perte de 200 000 fr. pour des charges évaluées à 900 000 fr. la première année. L'équilibre, voire le rendement, ne sont pas envisagés avant plusieurs exercices, étant entendu que de nouveaux investissements devront être consentis progressivement afin d'accroître le nombre et la fréquence des émissions «maison».

Les promoteurs tablent sur des revenus de publicité et de parrainage approchant le million, soit environ 10 000 fr. par émission. Dès la deuxième année d'exploitation, ils envisagent une recette annuelle supplémentaire de 300 000 fr., sous la forme d'une taxe d'abonnement à encaisser auprès du diffuseur (la Sitel), d'environ 1 franc par mois et par raccordement.

Les promoteurs considèrent avoir tous les atouts en main pour obtenir la concession de l'Office fédéral de la communication (Bienne), de façon à pouvoir lancer leur projet de télévision locale l'année prochaine.

Pierre-Alain LUGINBUHL



Dès l'an prochain, on ne devrait plus tourner en vain les boutons de son poste pour trouver un Téléjournal régional.

Archives P